

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 52 (1944)
Heft: 3

Artikel: La vie à Moudon vers 1815
Autor: Gilliard, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-40583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

paraît par livraison de 48 ou
64 pages tous les 3 mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Fr. 8.— par an franco pour toute la Suisse

Fr. 10.— par an pour les autres pays de l'Union postale

Pour les membres de la Société vaudoise
d'Histoire et d'Archéologie, les 8 francs
comprennent la cotisation annuelle.

Prix d'une livraison séparée fr. 2.50

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Eug. MOTTAZ, prof.,
chemin de Montolivet, 28, Lausanne.

Les auteurs sont seuls responsables de leurs opinions.

SOMMAIRE : La vie à Moudon vers 1815, par CHARLES GILLIARD.
— Le culte de Jupiter en Suisse à l'époque gallo-romaine, par
DENIS VAN BERCHEM (avec un hors-texte). — La comtesse de Wallmoden
et son monument funéraire à la cathédrale de Lausanne, par FRÉD.-TH.
DUBOIS (avec une illustration). — Morges et son passé, par CHARLES
GILLIARD. — Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie. — La baguette
du sourcier et le voleur, communiqué par FRANÇOIS GERVAIX. —
Chronique. — Bibliographie.

La vie à Moudon vers 1815¹

Les bons comptes font les bons amis, dit un proverbe. Les vieux comptes font la joie des historiens, car rien ne nous permet mieux de connaître la vie d'autrefois que la lecture de ces pages, lignées à la main, où l'on trouve, écrites jour après jour, les dépenses quotidiennes d'une famille.

Les enfants de feu M. Auguste Vuilleumier ont eu, il y a quelques années, l'amabilité de me passer un cahier où leur aïeul Abram-Daniel Burnand avait inscrit ses dépenses à partir de 1814.

Abram-Daniel Burnand avait été à Londres et aux Antilles, puis il s'était installé comme négociant à Moudon; il avait des habitudes d'ordre; c'est avec un soin méticuleux qu'il note ses dépenses journalières, dont la somme, au bout de l'année, formait un article d'un autre livre, plus général, où il établissait sa comptabilité et que nous ne possédons plus.

¹ Communication faite à l'assemblée générale du Vieux-Moudon, le 26 septembre 1943.

Ce que nous savons nous permet de penser qu'Abram-Daniel Burnand était dans l'aisance, sans être riche; il a un char, mais pas de cheval, un vieux char de côté, qu'il fait réparer un jour, mais revend bientôt. Après une vie de travail, Abram-Daniel Burnand avait eu la chance de pouvoir assurer par ses économies le repos de ses vieux jours; il était un rentier à une époque où ce mot désignait encore une situation enviable.

Né en 1743 — il y a deux cents ans — il était déjà un vieillard à l'époque où commence notre manuscrit puisqu'il avait 71 ans. D'un premier mariage, il n'avait pas eu d'enfants; puis il s'était remarié avec Louise de Treytorrens, d'Yverdon, et bien que septuagénaire, il avait encore de jeunes enfants: un fils âgé de 17 ans et deux filles, l'une de 15 et l'autre de 8 ans. De plus, il a fréquemment en séjour une nièce, fille illégitime, mais reconnue, d'un de ses beaux-frères, mort depuis assez longtemps.

Disons tout de suite, pour situer notre personnage, que son fils, Charles Burnand-Dutoit, vécut à Moudon jusqu'en 1870; il fut le père de Mme Vuilleumier. Sa fille aînée, Henriette, épousa Rodolphe Tissot et fut la mère du colonel Edmond Tissot, de Lausanne, que les hommes de notre génération ont bien connu. Sa fille cadette, Betsy, resta célibataire et mourut en 1859 dans la maison paternelle qu'elle n'avait pas quittée. Il n'a plus de descendants de son nom.

Les premières pages de notre cahier ont été arrachées et la première inscription est de mai 1814. A cette date, Napoléon est à l'île d'Elbe et la paix paraît rétablie en Europe. Des guerres de l'Empire le compte ménager d'Abram-Daniel Burnand ne porte qu'une trace, celle du passage des Autrichiens dans les derniers jours de 1813. Il avait fallu loger les soldats de Bubna; comme Moudon ne possédait pas de caserne ni de vastes locaux disponibles, on les avait, suivant l'usage, répartis entre les habitants. La présence de ces hôtes d'un nombre inattendu avait quelque peu compliqué le ménage. Le calme étant revenu, tout rentrait dans l'ordre et, le 23 mai, M. Burnand rendait aux frères Freymond, quincaillers, les deux douzaines de services qu'il leur avait empruntées; il les rend « en bon état », assure-t-il,

et paie 1 fr.¹ pour la location ; il ne demande pas de reçu, mais en homme d'affaires prudent, il constate que le prêt a été « tracé sur leur livre ». Un peu plus tard, il restitue au propriétaire de la Faye, ferme près de Moudon, la paille que celui-ci lui avait prêtée en décembre, lors du « grand passage des Autrichiens ». Du « grand passage », car ces hôtes indésirables n'avaient pas passé qu'une fois ; on continue à voir arriver à Moudon des détachements, revenant de France sans doute, qu'il faut héberger. Ainsi, le 10 juin, M. Burnand avait eu à loger trois de ces militaires. Il se décharge de cette obligation sur un autre Moudonnois, du nom de Félix, un cordonnier semble-t-il, qui moyennant une indemnité de 1 fr. par homme et par nuit se charge de ces soldats. Il agit de même quand ce sont des soldats suisses, qui viennent de Genève, probablement, les 26 juin et 23 novembre.

Nous ne savons pas le total de ce qu'a coûté à M. Burnand le passage des Autrichiens à Moudon. Mais nous voyons dans son compte que, à titre de copropriétaire de la ferme du Dévent près d'Orbe, il paya de ce fait plus de 39 fr., ce qui est, pour l'époque, une assez forte somme.

La charge ne fut guère moindre en 1815 avec cette différence que les soldats qui passaient n'étaient plus des étrangers. En janvier, ce furent six soldats vaudois que l'on logea, chez Félix, dans trois lits, puis, en mars, au lendemain du retour de l'île d'Elbe, des Argoviens qui allaient à Genève ; en avril, ce sont d'autres confédérés, en mai, des hommes qui se rendent « au camp d'Yverdon », où une partie de l'armée fédérale avait été rassemblée pour barrer la route à Napoléon, s'il lui avait pris envie, comme on le disait, de prendre le canton de Vaud comme base de ses opérations ; en juin, il fallut à quatre reprises loger des Zurichois ou des Tessinois, en juillet trois fois, des Zurichois de nouveau, puis des Bernois, des Schaffhousois et des

¹ Il s'agit du franc de Suisse qui valait alors environ 1 franc 50 de France. Nous n'avons pas essayé d'établir sa valeur en monnaie actuelle. Dans bien des cas, il ne suffirait pas de le multiplier par dix.

Lucernois, en août des Saint-Gallois ; en septembre, il en passe encore.

Généralement c'est un détachement de six hommes que M. Burnand a à loger ; une fois, il n'y en a que trois, une fois ils sont dix-huit. Remarquons que c'est toujours un multiple de trois ; ce chiffre, sans doute, jouait un rôle dans le mode de répartition employé par l'autorité municipale. Relevons enfin que, une fois — c'est en juin — M. Burnand note que c'est le « 24^{me} tour », la vingt-quatrième fois depuis 1813. Une fois seulement, c'est le 21 juin, M. Burnand eut à loger deux officiers qu'il reçut, comme il se doit, dans sa propre maison. Il en a en tout pour plus de 86 fr. Une fois, il avait fallu payer à Félix un « dédommagement » de 12 sous, assurément pour quelque dégât commis par des soldats qui étaient alors des Vaudois.

De quel œil Abram-Daniel Burnand voyait-il tous ces événements politiques ? A l'inverse de la plupart des Vaudois qui étaient des bonapartistes farouches, il semble que lui, qui avait habité les pays anglais, avait des sympathies pour les adversaires de Napoléon. Le fait est qu'il verse un écu à « une souscription pour le soulagement des régiments suisses restés fidèles à leur serment » en refusant de passer au service de l'Empereur pendant les Cent Jours.

En tous cas, le spectacle des préparatifs militaires faits par les cantons l'intéresse et, le 8 juin, il loue un char, un cheval et un cocher et se fait conduire avec sa femme et ses deux filles à Yverdon afin d'y visiter le « camp de Chevressy ». En gens sages, les Burnand emportent avec eux leur dîner qu'ils mangent sur le gazon, ce qui fait que leur course ne leur coûte que 7 fr. 25 (char 30 s., cheval 50 s., cocher 32 s., divers 1 liv. 13 s.). Car, bien que les monnaies soient alors des francs, des batz et des cruches, le compte est toujours établi en livres, sous et deniers, suivant une habitude ancienne.

Si le livre de comptes de Daniel-Abram Burnand est très sobre sur les événements politiques, il est beaucoup plus révélateur, comme il est naturel, sur ceux qui touchent à sa vie familiale.

Les Burnand habitent leur propre maison, assez vaste, sise à la Grand'Rue (aujourd'hui maison Besson, quincailler), maison qu'il a rebâtie lui-même à son retour de l'étranger. Particularité qui vaut la peine d'être notée, elle est encore couverte de bardeaux ; il n'y a de tuiles qu'aux lucarnes. Comme dans les maisons d'autrefois, les cabinets, les « privés », comme le dit discrètement M. Burnand, sont un sac maçonné qu'un homme de peine vide une fois l'an. La maison a un jardin dont les allées sont bordées de buis et où se trouvent un poulailler et un bûcher. Hors de ville, il a un plantage qu'un homme laboure en temps voulu et où l'on plante des légumes, des pommes de terre et du lin. Relevons que les graines viennent régulièrement d'Augsbourg en Bavière.

L'impôt extraordinaire du 1 ‰ que le canton fut obligé de percevoir en 1815 pour couvrir les dépenses anormales de cette année nous apprend que maison et jardin sont taxés 4250 fr. L'impôt extraordinaire sur les fourneaux et cheminées nous apprend à son tour que, dans la maison, il y a une cheminée, c'est-à-dire un foyer, et cinq fourneaux. La cheminée paie 3 fr., les fourneaux — fourneaux de catelles ou de pierre olaire sans doute — sont taxés à 1 fr. 50 chacun. Total : 10 fr. 50. Les impôts de guerre d'autrefois étaient modestes ; en tout : 14 liv. 14 sous 6 deniers = 14 fr. 72 ½ centimes.

Ces fourneaux se chauffent au bois, il va sans dire ; chaque année on fait venir de la campagne des chars de bois, sapin et fayard, et des fascines ; le bois arrive tout bûché et l'on donne quelques sous à des enfants pour le porter au galetas.

Au début, M. Burnand a deux domestiques, une cuisinière, Suzette Pavillard, aux gages de 54 liv. l'an et une « fille d'enfants », Marianne Baudat, d'Arnex. A toutes les deux, il donne 4 fr. (un écu) pour leur « tablier » et il les rengage chaque année moyennant 4 fr. d'arrhes. Au Nouvel-An, il leur remet encore 4 fr. et leur fait donner, par ses enfants, des étrennes.

En 1815, sa fille cadette ayant 9 ans, M. Burnand promeut à la dignité de femme de chambre Marianne Baudat avec des

gages de 64 fr. l'an et les mêmes petits revenant-bons. En 1818, elle devient bonne à tout faire, ce qui est possible maintenant que la maison est réduite par le départ du fils et le mariage de la fille aînée ; elle y restera, avec un gage de 80 fr. l'an, jusqu'en 1847 au moins, soit une trentaine d'années.

M. et M^{me} Burnand devaient être de bons maîtres ; ils conservent de bons rapports avec leur ancienne cuisinière Suzette Pavillard, qui les quitte pour se marier et avec Suzanne Bonnet, de Champvent, qui lui avait succédé. Le fils et la fille de la maison sont parrain et marraine d'un enfant de la première et l'on fait de petits cadeaux à la seconde.

La table de M. Burnand est assez bien garnie. Nous ne savons pas ce qu'il consacrait à ce qu'il appelle : la menue dépense, beurre, crème, lait, pain et viande. Il s'en remet pour cela à sa femme à laquelle il rembourse, au bout de l'an, une somme qui oscille entre 240 et 340 fr., soit 25 fr. par mois en moyenne. Un système de comptabilité un peu différent, employé à partir de 1822, nous apprend qu'il dépense pour le pain, cette année-là, 65 fr. et pour la viande 78 fr.

En automne, on fait des provisions, comme il se doit : on achète des châtaignes, des pommes de terre, du fruit, poires et pommes, des têtes de choux pour faire la compôte, des raves pour la compôte également, de la cougnarde et du raisiné, et, chaque hiver, en janvier généralement, on fait boucherie ; on achète à un paysan des alentours, volontiers à Daniel Rey d'Oulens, un cochon gras, pesant 200 à 300 livres au prix de 20 à 35 centimes la livre suivant les années. Une douzaine d'aunes de boyaux, ajoutés à ceux de cet animal précieux « où tout est bon » permettent de faire un chiffre respectable de saucisses et de saucissons, qui vont sécher dans la cheminée, tandis que le reste passe dans le saloir.

La monotonie de l'ordinaire est interrompue par des occasions : une langue de vache (80 ct.), du poisson, perches, palées ou truites (à 9 sous la liv.) qu'apportent des pêcheurs, même au gros de l'été, un grand lièvre, en juin (1 fr. 60), un beau chevreau

(1 fr. 50), un cochon de lait (16 s.), des poulets, une douzaine d'alouettes (14 s.), des morilles fraîches à 10 s. l'assiette.

En automne, le vigneron d'un beau-frère de M. Burnand apporte de Savuit une corbeille de raisins ; un large pourboire (2 fr.) et de menus cadeaux l'en récompensent.

Quand Noël s'approche, ce sont des oies grasses, qui valent 2 fr. pièce en moyenne, mais ne dépassent guère le poids de 5 ou 6 liv. L'une d'elles est destinée au dîner du Nouvel-An.

M. Burnand ne néglige pas sa cave. Chaque année, même en 1816 qui fut si mauvaise, il fait venir de Savuit quelques centaines de pots de vin ; son tonnelier vient régulièrement le soigner ; on en met une partie en bouteilles. La consommation n'a rien d'excessif et, en 1818, il y a encore du 1811, l'année de la comète.

De temps en temps une bouteille d'eau de cerises à 2 fr. 40 le pot. M. Burnand est un vieillard sobre ; la plus grande partie de cet alcool est employée à la confection de deux fortifiants dont on voit revenir la fabrication chaque année à peu près : l'eau verte et l'elixir de longue vie. En voici la recette :

L'eau verte : 1/2 once de vitriol de Chypre,
2 onces de couperose blanche,
24 grains de safran,
1 drachme de camphre,

le tout coûtant 9 sous, semble avoir été destinée à l'usage externe.

L'elixir de longue vie contenait, pour un demi-pot d'eau de vie,

1 once d'aloès,
1 gros de gentiane
1 gros de safran,
1 gros de rhubarbe,
1 gros d'agaric blanc,
1 gros de zédoaire,
1 gros de thériaque

qui valaient 17 s. Il était destiné à l'usage interne.

Les comptes de Daniel-Abram Burnand nous donnent d'abondants renseignements sur le chapitre des vêtements, mais pour les apprécier, il faudrait une connaissance des étoffes et des costumes, que nous n'avons pas.

M. Burnand a conservé des habitudes d'autrefois ; il porte perruque et se fait raser régulièrement. Il a chez son barbier un abonnement à raison de 8 fr. l'an. Il porte chemises à jabot et culotte de soie noire. Il se met cependant aussi au pantalon. Il est fort soigneux de ses effets et fait retourner ses habits quand ils deviennent un peu vieux. En 1818, quand il s'achète pour 9 fr. un « chapeau de Lyon », un chapeau de soie sans doute, il fait réparer son vieux chapeau pour l'ordinaire. Il a les yeux délicats et met des lunettes vertes.

Beaucoup plus abondantes, et beaucoup plus mystérieuses pour l'auteur de ces lignes sont les emplettes de ces dames qui semblent vraiment chaque année n'avoir plus rien à se mettre. Les aunes de mousseline, de lévantine, d'espagnolette ou d'indienne se succèdent pour Madame, pour Mlle Henriette et pour la jeune Betsy et, après les achats, les journées de couturières.

Mlle Henriette était à l'âge où les jeunes filles cherchent un gendre pour leur mère ; elle devait avoir assez bon air quand elle se promenait avec un joli parasol bleu dont l'anneau était passé à son bras et qui avait coûté 7 liv. ; un voile qui en avait coûté 6 préservait son teint, qu'il n'était pas convenable alors d'avoir hâlé.

Au cours de l'été 1818, Mme Burnand porte une robe d'indienne violette ; c'est une couleur qui convient à son âge ; quelques années plus tard, elle préférera une indienne à fond vert. Une autre fois, sa fille et elle sont vêtues d'une étoffe que le compte paternel appelle de la « séduisante » et qui coûte assez cher.

Plus tard, la jeune Betsy se prélassait drapée dans un châle bariolé.

Trois fois par an, on fait la lessive, on achète une seille de cendres pour la couler, puis plusieurs femmes lavent ; ensuite

vient le repassage et le raccommodage. La journée de « couleuse » vaut 7 ou 8 sous, celle de savonneuse 6 $\frac{1}{2}$ sous, celle de repasseuse 10 sous et celle de raccommodeuse 4 sous.

Au travers des inscriptions journalières, nous voyons vivre la famille Burnand.

En 1814, le fils, Charles Burnand, est encore au collège à Lausanne ; il y rencontre quelque difficulté et, bien qu'il ait acheté à un camarade plus âgé un cahier des versions de Première, pour la forte somme de 3 fr. 50, il préfère abandonner les études et se vouer au commerce, au grand regret de son père qui avait eu des ambitions pour son fils unique.

Charles Burnand quitta donc Lausanne en juillet 1814 ; une malle ramena à Moudon ses effets et une caisse ses livres. Il se mit alors à se préparer à sa future profession en prenant des leçons d'arithmétique et de tenue des livres chez M. Brügger, maître d'école, et en faisant son instruction religieuse : son père note, à la date du 26 juillet, « Charles a commencé son cours religieux sous M. le doyen Agassis, hier lundi 25 juillet, lequel doit être suivi tous les jours de la semaine, sauf le samedi, jusqu'à Noël prochain, qu'il sera, Dieu aidant, en état d'être admis à la Sainte Cène de Notre Seigneur Jésus-Christ. Dieu lui en fasse la grâce ! »

Entre temps, on l'équipe de neuf, jusques et y compris aux bonnets de nuit de coton blanc ; on le munit d'un acte d'origine et d'un portefeuille de maroquin. Il passe encore le Nouvel-An avec ses parents et prend part à une petite fête, sous la forme d'un pique-nique, où son écot ascende à 2 liv. 8 s., puis, le 5 janvier 1815, il part pour Genève où il entre en apprentissage de commerce. On lui envoie régulièrement du linge, des souliers, et même une fois un jambon. A Genève, le jeune Charles Burnand mêle l'utile à l'agréable ; il prend des leçons d'allemand et de flûte. Il y reste dix-huit mois, à raison de 40 louis l'an, payés d'avance.

Cette aventure ne lui réussit guère. La maison où il était, et dont nous n'avons pas le nom, liquida au cours de l'été 1817.

Burnand y perdit les six derniers mois de pension déjà payés ; il y avait appris peu de chose en fait d'arithmétique et d'écritures.

Son père lui trouva alors une place au Havre, ville pour laquelle le jeune homme — il n'avait pas vingt ans — partit en octobre, complètement rééquipé, une montre d'or à son gousset, avec sa chaîne — ce qui pour lors était un luxe — et après s'être fait arracher une dent par le médecin de la famille, le docteur Bourgeois.

Il y resta environ trois ans ; son nom ne figure plus dans nos comptes que pour les ports de lettres. Il rentra, nous ne savons exactement quand, pour épouser une Moudonnoise, Olympe Dutoit, et s'installer à son tour comme négociant dans la maison paternelle (1821), où on lui aménage un appartement ; dorénavant, ses parents partagent avec lui le cochon gras du mois de janvier.

Quand le compte commence, la fille aînée, Henriette, est une jeune fille de quinze ans qui va terminer son éducation par un séjour de quelques mois à Genève, chez les dames Bardin et Haller. Ses parents vont l'y chercher, au printemps 1815 ; ils rentrent à Moudon le 20 mars — le même jour que Napoléon aux Tuileries. Ce voyage à Genève avait coûté à lui seul 78 liv. et 14 s., y compris 8 liv. de bonne-main donnée aux domestiques de la pension. C'est une somme considérable, c'est plus que le salaire d'une servante pendant toute l'année.

Les parents Burnand avaient rapporté de Genève, la métropole de la bijouterie, des boucles d'oreilles en or pour Betsy, qu'ils gâtaient un peu, bijou bien modeste d'ailleurs puisqu'il n'avait coûté que 2 liv. 10 s.

Henriette Burnand, qui avait seize ans, put alors faire son entrée dans le monde ; nous la voyons, l'année suivante, aller au bal, parée de fleurs et de rubans qui avaient coûté 2 liv. 17 s. C'était un bal costumé, pour lequel le père paya 3 liv. 11 s. La jeune fille ne tarda pas à trouver un mari. Au début de 1818, elle prit ces airs intéressants, penchés et langoureux, que le romantisme allait mettre à la mode ; on l'abreuva de

remèdes divers ; elle but force eau de Seltz et guérit en épousant, en juillet, le notaire Rodolphe Tissot.

Les choses étaient décidées dès la fin d'avril, où l'on commence à préparer son trousseau : 58 journées de couturière à 4 sous. Dès le 11 juillet, quatre tailleurs se mettent à préparer la robe de mariée avec laquelle elle entre au Temple, le 17, pour y recevoir la bénédiction nuptiale. A cette occasion, son père donne 1 fr. aux pauvres.

M. Burnand resta très attaché à sa fille, à laquelle il ne cesse de faire des cadeaux ; il apprécia fort son gendre qui paraît avoir été un homme d'affaires habile ; il vit avec plaisir venir des petits-enfants, dont il note les baptêmes. Il voit aussi naître, chez son fils, celle qui sera Mme Vuilleumier.

Seule Betsy reste à la maison. En 1814, elle n'avait que huit ans et n'était pas encore allée à l'école. On se contentait de lui faire donner des leçons d'écriture par M. Brügger, à raison de 1 fr. 50 par mois. A partir de juin, on l'envoie à l'école des demoiselles Müller et Ferrier, où l'on paie 4 livres par mois.

Dès 1816, on y ajoute des leçons de dessin qu'un M. Martin lui donne pour 1 batz (10 ct.) la leçon. A partir de 1818, ces leçons deviennent plus nombreuses et plus savantes ; elles coûtent 2 fr. 40 par mois et la fillette, qui a dix ans, fait de la sépia.

C'est sans doute pour l'amuser que, en 1819, on se procure un perroquet ; on fait faire pour lui un juchoir et on le nourrit de chènevis. Mais le perroquet s'ennuya et, un beau jour, il s'envola. Les Burnand le firent « publier » : le crieur public annonça dans tous les carrefours de Moudon la disparition de cet oiseau précieux. On le retrouva et celui qui le rapporta reçut 1 fr. de récompense. Pour ôter au perroquet l'envie de réciter, on le nourrit mieux : on acheta pour lui du « gros blé », c'est-à-dire du maïs, mais rien n'y fit et, peu après, le perroquet disparut des comptes de M. Daniel-Abram Burnand.

Entre temps, Betsy continue son instruction ; elle acquiert une certaine aisance dans le dessin auquel elle a pris goût ; trois mois de leçons de danse, en été 1818, parfont son éducation

mondaine. En 1821, elle avait quinze ans. A son tour, on l'envoya en pension, à Montmirail cette fois, chez les demoiselles Wick et Montandon, dont la maison avait une réputation. Elle revint au printemps 1822, dans le char de son beau-frère Tissot, qui était allé l'y chercher et qui remit ensuite à son beau-père une note de 16 livres pour l'usure du char — c'était, avons-nous dit, un habile homme d'affaires. Betsy rapportait de Montmirail un dessin de sa main qu'elle fit encadrer.

Jeune fille accomplie, comme toute ancienne élève de Montmirail, assez coquette et aimant la toilette, Betsy Burnand ne trouva cependant pas de mari. Nous ne savons pourquoi. Elle entoura de ses soins ses vieux parents, ce qui est la part de tant de filles dévouées.

Daniel-Abram Burnand, qui est dans une situation aisée, pratique la charité comme il convient. Chaque année, il donne 4 livres — un écu — à la « Chambre des Pauvres » de Moudon et 1 livre au quêteur du Saint-Bernard. Il vient en aide aux misères occasionnelles : ainsi en 1814, il donne 2 livres à la famille du potier Dutoit dont la maison s'est écroulée, et des notices de ce genre ne sont pas rares. En hiver de l'année 1817, l'année de la misère, il paie au « Comité des Soupes », à trois reprises, le 5 février, le 24 mars et le 11 avril, des rations de soupe pour des pauvres moudonnois, 15 rations, 7 rations, 8 rations. Il donne à tisser et à blanchir de la toile avec du lin filé à la maison.

C'est, à peu près, la seule trace qu'ait laissée dans notre cahier cette mauvaise année. Cela nous étonne et l'on se demande si elle aurait été plus facile à supporter dans le centre agricole qu'était Moudon que dans les villes, comme Lausanne, dans le vignoble ou à la montagne, où elle fut terrible. Le menu de la table familiale ne paraît pas avoir été touché par la disette ; les dépenses du ménage ne sont guère supérieures à celles d'autres années. On peut se demander si, en ce temps où les moyens de paiement étaient rares et les transports difficiles, la misère des temps ne s'est pas faite sentir plus par la rareté que par la cherté des denrées. M. Burnand note cependant, au printemps 1817,

quand il acheta ses plantons de pommes de terre, qu'il les acquit « au prix exorbitant de 32 sous le quarteron ».

En 1826 encore, infirme et à la veille de mourir, M. Burnand verse 6 fr. pour la collecte en faveur des Grecs, qui étaient en train de se libérer du joug des Turcs.

A côté de la charité proprement dite, M. Burnand participe à ce que nous appellerions aujourd'hui des œuvres d'utilité publique. Il verse une première fois 16 livres — un napoléon —, puis 3 livres à la souscription pour le pont derrière le Temple. C'était en 1817. Serions-nous en présence d'une construction que la municipalité aurait entreprise pour donner du travail aux malheureux ?

La même année, en février et en avril, nous voyons M. Burnand payer un remplaçant « pour monter sa garde bourgeoise ». La misère des temps avait-elle accru la criminalité ? Fallait-il prévenir la maraude et le vol ? On peut se le demander.

On nous a raconté que, au siècle passé, la vie mondaine était assez brillante à Moudon. Il semble que les vieillards qui nous l'ont rapporté aient, comme souvent, représenté sous des traits colorés un passé que leur souvenir embellissait un peu. Ce qui ressort à cet égard de notre livre de comptes est bien modeste : quelques soirées, à l'occasion d'un mariage, où l'on offre à ses hôtes un ou deux plats de sucreries qui sont un grand luxe ; des baptêmes, entre autres ceux pour lesquels on se transporte au Sépey, chez son cousin Charles — par exemple celui de la fillette qui devint Mme de Cérenville —, de temps en temps, rarement, une sortie en char pour aller visiter des connaissances qui habitent leur domaine des environs.

De temps en temps, plus rarement, un voyage à Yverdon, où Mme Burnand a encore un frère qui habite une villa près des bains et où elle a conservé un certain nombre de magasins où elle aime à faire ses emplettes.

Plus rarement encore, une course à Lausanne. Dans ce cas, on profite d'une occasion que l'on a de partager le carrosse

avec une ou deux autres personnes, car cela coûte cher : le tiers du carrosse du voiturier Viollet, pour aller à Lausanne, vaut 4 liv. 14 s., un seul voyage à Yverdon 20 liv., presque le montant des dépenses du ménage pendant un mois.

Deux seules courses se répètent chaque année ; c'est d'abord, en arrière-automne, un séjour que M. Burnand fait avec sa famille au Dévent, près d'Orbe et, en été, une course en char à la Baume, où il se fait conduire avec sa femme, ses filles et sa servante pour y prendre un bain, le bain annuel, car on n'y va qu'une fois par an.

M. Burnand note soigneusement ses pertes au jeu et celles de sa femme ; il s'agit de petites sommes : 12 s., 13 s., 15 s., qui ne compromettent pas sa fortune. Jamais il n'indique qu'il ait gagné. Perdait-il donc toujours ? ou ne note-t-il ses pertes que lorsque celles-ci dépassaient ses gains ?

Nous nous le représentons passant sa soirée avec quelques amis et jouant au whist ou aux tarots, tout en tapotant sa tabatière de nacre, car M. Burnand prisait.

Il lisait aussi, assez peu. En septembre 1815, il partage avec son cousin Charles Burnand du Sépey un abonnement de deux mois à la *Gazette de Berne*, 12 s. ; il est régulièrement abonné, avec deux ou trois autres Moudonnois cultivés, à la *Gazette de Lausanne*, ce qui lui coûte 4 liv., quand on est trois.

Il achète quelques livres : *Le village des faiseurs d'or*, de Mme Gauteron ; il fait relier une *Vie de Napoléon Bonaparte*, en 4 volumes (c'est en 1820, avant la mort de l'Empereur), six volumes de sermons ; il loue, pour un jour, *La vie et conversion de M. F. D., de Berne*. Il fait venir une Bible depuis Lausanne et fait encadrer un tableau représentant la sainte cène de Notre Seigneur (prix du tableau 2 liv., du cadre 2 liv. 7 s.).

On le voit, M. Burnand est un homme que les choses religieuses préoccupent. Il est un des premiers adhérents de la Société biblique fondée en 1815 par le professeur Levade et il

fréquente les cultes. A Noël 1815, il donne 6 s. à un homme qui lui a gardé sa place au Temple pour communier.

Je ne sais si, aujourd'hui encore, un vieillard qui doit se ménager, aurait besoin de la même précaution.

La santé de M. Burnand, en effet, n'est plus très bonne. Le médecin et le pharmacien tiennent une grande place dans ses comptes, le second surtout.

Le médecin de la famille est le D^r Bourgeois, qui pratique également l'art dentaire ; il fait des visites assez fréquentes, dont on lui règle les honoraires au bout de l'an, à raison de 50 ct. chacune. M. Burnand va même à Lausanne pour y consulter le D^r Perey ; il se procure des remèdes, des purgatifs, des baumes pour les douleurs, des onguents contre le rhumatisme, des potions diurétiques et antihydriques, des pommades contre l'enflure des jambes ; il est visible que, sans s'en douter, il n'a plus le cœur en bon état.

Dès le mois de mai 1822, l'écriture, jusque-là ferme et régulière, commence à trembler parfois, ce qui indique des crises passagères. Le 28 mars 1823, Daniel-Abram Burnand put encore célébrer son quatre-vingtième anniversaire ; au dîner, on servit un chevreau. En août, ses jambes recommencent à le faire souffrir, malgré la liqueur d'oignon avec laquelle il les frotte ; dans son livre de comptes, quelques inscriptions sont d'une autre main, celle de son fils, semble-t-il. Il se fait transporter cependant encore au Dévent en août et en septembre, car il y a fait de grosses réparations, mais l'achat répété de pantouffles montre que le vieillard est obligé de se confiner de plus en plus chez lui.

A partir du 16 avril 1824, les inscriptions sont toutes de la main de sa femme. « Le papa » vit encore, mais infirme et soigné par les siens.

En février 1827, on voit apparaître des dépenses pour deuil. M. Abram-Daniel Burnand n'était plus. Il avait expiré le 3 de ce mois.

Charles GILLIARD.